Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 11

Artikel: La Suisse et l'Europe
Autor: Hersch, Jeanne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385466

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un scrutin. C'est pourquoi le bureau du Comité syndical invite la commission à renoncer à lancer un référendum dont l'issue apparaît fort douteuse et à employer de manière plus utile l'argent que cette campagne exigerait. Cela ne signifie cependant pas que l'Union syndicale se rallie à la décision réactionnaire de la majorité parlementaire. Nous sommes, au contraire, d'avis que le problème du subventionnement de l'assurance ANP doit être réexaminé en liaison avec la revision totale de l'assurance accidents. Mais ce réexamen, il est évident que nous ne pourrions pas l'exiger si le peuple avait préalablement accepté la suppression de la subvention.

J'ai tenté de vous exposer aussi objectivement que possible les raisons qui militent contre le lancement d'un référendum. Elles sont de taille. C'est pourquoi, au nom du bureau du Comité syndical, je vous invite à y renoncer.

On sait que la Commission syndicale suisse, à une forte majorité, donna suite à cette invitation à ne pas lancer le référendum.

La Suisse et l'Europe

Par *Jeanne Hersch*

Nous reproduisons cette excellente étude publiée dans l'ouvrage édité à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Max Weber, que nous avons commémoré dans notre numéro double de juillet-août dernier. *Réd.*

La Suisse n'est en aucune façon un produit naturel. Qu'elle se situe à la source des grands fleuves dont les cours divergents arrosent l'Europe ne la prédestinait nullement à se constituer en Etat. Pas, ou très peu, de données communes dans les réalités géopolitiques de ses cantons. Et même, semble-t-il, peu de données complémentaires.

L'amour engendre ses raisons. Belle, l'aimée l'est parce qu'elle est maigre ou plantureuse, sévère ou souriante, blonde ou brune, puissante ou fragile. La patrie aimée se pare des frontières naturelles, mers ou montagnes, qui la délimitent, l'isolent et la protègent, ou de la vulnérabilité de ses plaines ouvertes à l'infini. Comme tout objet aimé, la patrie est ressentie comme *nécessaire*, c'est-à-dire, contre toute raison, comme condition de l'ordre et du sens dans le monde. Bien avant d'être – tel est le sentiment de ses fils – elle ne pouvait pas ne pas être. Et elle ne pourrait pas, sans scandale, cesser d'être un jour.

La France est un hexagone, l'Italie une botte, l'Angleterre une île. On éprouve ici, fortement, combien de telles déterminations, bien que limitatives, donnent de densité à un être. L'Allemagne n'est jamais sortie de l'angoisse que lui donnent ses frontières indécises. La Suisse ? Qui donc, en dehors des états-majors, a jamais pensé à ses frontières ?

Parfaitement à l'aise à l'intérieur de ce pourtour compliqué et informe, arbitraire et conventionnel, la Suisse l'ignore. La conception du «réduit national», qui commanda la défense du pays pendant la dernière guerre, est caractéristique. La Suisse n'est pas essentiellement un territoire. Il faut dire, certes, que tous les autres pays, dans notre monde scientifique et industriel, sont de moins en moins des territoires. Mais sur ce point la Suisse les a précédés: elle ne l'a jamais été. Un territoire, c'est une donnée, un donné, un cadeau, une réalité de nature, de destin ou de Dieu.

La Suisse n'a pas été donnée.

Elle a été voulue. Elle est une réalité politique. Elle n'est rien d'autre que son histoire. Elle se mesure non en surface, mais en durée. Son être, elle le cherche et le trouve dans le récit des problèmes, des efforts, des exploits qui l'ont faite. Ses traditions, c'est un tissu de solutions *inventées*.

Mais alors les montagnes, les vallées, les glaciers sublimes, tout ce décor incomparable ? Certes, si la Suisse n'a pas été voulue, elle ne s'est pas faite hors de toutes données géographiques.

Il y avait cette situation, ces distances de la mer, ces terres étroites encombrées de roche et de glace, ces champs difficiles sur des pentes raides, ces fleuves divergents, ces lacs. Il y avait le tohu-bohu des Alpes, où les troupeaux s'accrochaient aux pâturages, les longs plis du Jura, propices aux travaux de patience, et entre les deux, le Plateau, ouvert, vulnérable, perméable aux armées, mais aussi aux coutumes et aux changements du dehors.

Il y avait aussi, tout autour, ces nations périodiquement ennemies, rassurées dans l'immédiat par un peuple dont elles n'avaient rien à craindre et qui gardait les cols contre toutes, donnant à chacune le temps, en cas de danger, de se lever et de saisir ses armes.

Il y avait encore bien d'autres «données de fait», comme par exemple, à l'intérieur, ces peuples divers au creux de vallées longtemps isolées du reste du monde et même entre elles, divers par les dialectes et même par les langues, par les coutumes, les croyances, les goûts.

Il est de tradition, en Suisse, d'«expliquer» le pays par ces données, comme si elles l'avaient fait ce qu'il est. Certes, eussent-elles été différentes, le pays eut été autre, ou n'eut pas été du tout. Mais rien, dans ces données, n'était capable d'engendrer un Etat fédéral durable. La Suisse n'a été «un produit» ni de la configuration naturelle, ni de la diversité de ses petits peuples, ni des rivalités de ses voisins. Il a fallu la vouloir. Au contraire, elle proclame sous le ciel que la volonté politique est possible, qu'elle peut créer un organisme viable et le faire vivre à travers les siècles, faisant de petitesse et de faiblesse vertu, de diversité ciment, de fragilité durée.

Fruit d'un vouloir délibéré *contre* des données de fait dont aucune n'imposait son existence, elle a dû être pour elle-même l'objet d'une

vigilance et de soins incessants. Et son paradoxe essentiel, c'est qu'elle s'est ainsi trouvée asservie, plus peut-être que d'autres pays, à un souci primordial de *conservation*, rétablissant le règne de ces mêmes données de fait que bravaient sa création et sa durée. N'étant pas un produit naturel, elle gardait la précarité et le prix de toute œuvre volontaire. Fragile et contestable, il lui fallait sans cesse se maintenir et se justifier. Elle s'identifiait dans ses chants patriotiques aux rochers de ses montagnes, mais rien ne lui faisait plus défaut que leur pérennité et leur évidence.

Se maintenir en se justifiant, se justifier en se maintenant. Se justifier, pour un être créé volontairement, c'est d'une part se réclamer de principes et de valeurs permanents, d'autre part s'affirmer indispensable aux autres. C'est aussi, à force de durer, conquérir un peu de cette légitimité que les autres ont trouvée toute offerte dans leur homogénéité relative à l'intérieur d'un territoire bien net, délimité par des frontières naturelles. C'est, au nom de son être, revendiquer le droit de persévérer dans l'être.

Il est difficile, avec de telles prémisses, d'être souple au fil du temps et ouvert aux suggestions de l'histoire. Ce qui accapare l'attention, c'est la nécessité où l'on est de se réadapter sans cesse aux changements qui surviennent, sans perdre en route, cependant, les éléments de justification permanents. C'est difficile, en particulier, lorsque les changements survenus alentour altèrent les termes de la justification permanente. Par exemple, si les nations voisines cessent d'être des adversaires virtuels dans un conflit futur, si le front des conflits possibles se déplace, si la Suisse, même en restant utile, n'a plus de raison pour se proclamer indispensable.

Mais c'est surtout difficile s'il ne suffit plus de durer et de s'adapter à des données changeantes, s'il devient nécessaire d'inventer et de créer volontairement du nouveau, à travers des données et en partie contre elles – s'il faut donc refaire un acte politique libre et volontaire, analogue à celui qui a donné son existence au pays.

Le terme de «politique» n'a pas bonne presse en Suisse. Avec des variations de degré selon les régions linguistiques et selon qu'il s'agit de populations rurales ou urbaines, il a néanmoins partout un relent d'intrigue, de paroles creuses, d'agitation vaine, de dépenses stériles. La politique est chose encore plus mal vue que la philosophie, ce qui n'est pas peu dire. Les gens sérieux s'occupent d'économie, d'aménagements locaux, et, comme ils ne sont pas matérialistes et qu'ils ont des besoins spirituels, ils s'occupent aussi de religion. Mais pas de politique. L'idéal serait que les sept conseillers fédéraux fussent des économistes et des pasteurs, à la rigueur des pédagogues, mais des hommes politiques jamais.

Et pourtant, comme je l'ai dit, la nature profonde du pays est politique. Il s'agit d'une création volontaire, réalisée délibérément sur la base d'un contrat choisi. Le niveau politique, c'est celui où les

options ultimes s'incarnent dans la réalité sociale, celui où l'esprit intervient dans la donnée économique. C'est peut-être le plus difficile, celui où les responsabilités sont les plus lourdes, car les pensées y ont leurs conséquences concrètes.

On a dit souvent – et en partie abusivement – qu'une Europe unie serait fédérée sur le modèle de la Suisse, que la Suisse avait plus de raisons que tout autre pays d'adhérer sans réserve à l'entreprise d'unification européenne puisqu'elle se reconnaîtrait sans peine, simplement agrandie, dans les structures du nouvel Etat continental. Il y a sans doute là-dedans du vrai et du faux. Mais il y aurait nécessairement, me semble-t-il, entre la Suisse et une Europe unie, une parenté beaucoup plus profonde encore que celle d'une structure fédérale : l'Europe, comme la Suisse, si elle se fait un jour, sera une œuvre politique, humaine, le fruit d'un effort délibéré, d'une option consciente, et non une donnée allant de soi, imposée par l'histoire ou la géographie. Petit cap de l'Asie, a-t-on dit. Petit cap informe, aux frontières indécises, et il faudra bien aussi y fonder l'unité sur la diversité et la fierté sur la petitesse.

On a essayé, pour l'Europe comme pour la Suisse, de montrer qu'« elles s'imposaient » à tout regard lucide posé sur une carte ou sur une perspective historique. Je crois qu'elles ne « s'imposent » ni l'une ni l'autre. Mais pourquoi préférer ce qui s'impose à ce qui, pour être, doit avoir été librement voulu ?

Je me demande d'où vient aujourd'hui le discrédit général des créations volontaires. Qu'il s'agisse d'un plan de recherche scientifique, d'un système d'approvisionnement, d'un programme d'aide à un pays en développement, d'une méthode pédagogique, de la conception d'un immeuble, l'idéal semble être d'en *constater* la structure pré-écrite dans les faits eux-mêmes, prescrite par eux, ou, selon les cas, par des machines où les faits auraient été préalablement enregistrés, classés, évalués, comparés. Il n'est pas jusqu'à l'œuvre d'art qui ne se trouve discréditée par n'importe quelle *intention* de son créateur : il faut qu'elle soit née par le seul jaillissement de la couleur hors des tubes, ou par la seule explosion de l'inconscient, ou encore par de savantes, mais aveugles recherches commandées par les rapports mêmes des séries et des nombres. D'où vient, en ce siècle où l'homme fait rendre l'âme à son profit à la nature entière, ce besoin en lui de se nier, de s'effacer, de se démettre, face à cette nature soumise et dénaturée, au point d'avoir en tout horreur de dire : « Je l'ai fait exprès » ?

La Suisse a été faite exprès. L'Europe, si elle se fait, aura été faite exprès. Ne mérite, à proprement parler, d'être dite « politique » qu'une réalité « faite exprès ». Et même, à proprement parler, cela seul mérite d'être dit « historique ». Car ce qui se constate dans les faits, ou même ce que les faits à eux seuls annoncent, et que certaines machines permettent de prédire, ce n'est encore et toujours que la nature et sa nécessité.

Ce qui est fait «exprès» garde toujours en soi une précarité spécifique. Ayant été faite exprès, la Suisse a, plus qu'un autre pays, besoin de sollicitude et de vigilance. C'est en bonne partie sa précarité qui explique et justifie sa neutralité, la neutralité étant par excellence un statut politique, et non naturel.

Seulement la neutralité, comme bien d'autres particularités écrites ou non écrites de la Suisse, était encore naguère une mesure de sauvegarde statique. Elle date d'un temps où les réalités politiques, pour durer, pour «persister dans l'être», devaient avant tout écarter ou prévenir les menaces d'anéantissement ou de désagrégation pouvant surgir de l'extérieur ou de l'intérieur. Essentiellement politique, mesurant son être non en espace, mais en durée, le pays s'installa au sein des siècles, cherchant à rester identique à lui-même et ne subissant que malgré lui les transformations de l'histoire.

Or les temps ont changé. Ce qui veut survivre doit désormais trouver en soi la source d'une re-création de soi. Rien de narcissiste là-dedans, au contraire: c'est le devenir du monde qui exige partout une nouvelle réponse, une nouvelle présence. La Suisse s'en est bien aperçue: attachée quasi religieusement à sa neutralité, elle a entrepris de la sauver en la réinventant, sous la forme d'une collaboration multipliée partout où «la politique», à la fois dangereuse et méprisée, ne s'en mêle pas trop manifestement.

Mais l'Europe, je l'ai dit, est elle aussi une réalité politique, et celle qui essaye aujourd'hui de se constituer l'est doublement. Elle se fait «exprès», et chacune des étapes de sa création porte la marque pathétique des efforts volontaires, tenaces, sans cesse menacés d'échec, sans lesquels il n'y aurait pas d'histoire humaine, mais seulement une histoire naturelle. Elle est donc précaire et les faits ne l'imposent pas. Seules l'imposent des fins, à la manière dont des fins s'imposent, c'est-à-dire en entraînant l'adhésion de notre liberté.

Ces fins, il est dificile de les rappeler, tant certaines d'entre elles sont banales – du moins au niveau des mots et de la propagande: création d'un sujet politique proportionné aux grandes puissances continentales d'aujourd'hui, à travers lequel les peuples d'Europe pourraient contribuer à construire l'ordre universel de demain; création d'un ensemble économique proportionné aux investissements industriels, d'installations pour la recherche, de budgets pour les savants, de formation des cadres, d'apprentissage pour tous; création d'un climat éthique où serait refusée l'uniformisation aussi bien par la publicité des affaires géantes que par le despotisme du parti unique et de la dictature, fût-elle collégiale, et où s'épanouirait le multiple trésor de la diversité et des divergences humaines; création d'une prospérité mise au service du développement de chacun et de tous, par la diffusion simultanée de la culture et des responsabilités.

Propagande ? Non, car ce ne sont pas des promesses. Il n'est pas sûr que l'Europe se fera. Si elle se fait, il n'est pas sûr qu'elle sera fidèle

à ces fins. Si elle l'est, il n'est pas sûr qu'elle survivra. Et si elle survit, il n'est pas sûr que l'homme, que les hommes concrets de demain sauront servir ces mêmes fins et les nourrir de leur substance, de leur temps et de leur peine.

Mais ce sont des fins qu'on peut vouloir servir, et dont on peut penser que la Suisse, cet être politique, les servirait historiquement en contribuant à créer cet autre être politique, aussi précaire qu'elle, aussi dépendant du vouloir des hommes, que serait une véritable Europe unie.

L'activité de la Fondation pour la protection des consommateurs pour l'exercice 1966

Il apparaît de manière toujours plus évidente que l'activité de la Fondation (FPC) répond à un besoin. Au cours du dernier exercice, et comme antérieurement, elle a porté avant tout sur les *tests de marchandises*. Cette activité sera poursuivie. Nous commentons rapidement ci-dessous les tests exécutés l'an dernier.

Laques pour les cheveux

Ce test, qui a abouti à des résultats étonnants, a soulevé le plus vif intérêt. Il a révélé que les prix des produits de certaines marques sont jusqu'à quatre fois plus chers que ceux de produits d'une qualité supérieure. Nous avons diffusé le slogan: «Le plus cher n'est pas forcément le meilleur.» Tant que les consommateurs seront enclins à penser que «le plus cher est toujours le meilleur», maints producteurs seront tentés d'abuser de cette crédulité. Mais si les consommateurs sont mieux avertis, et plus critiques, les fabricants et les intermédiaires seront contraints de revoir leur politique en matière de prix.

Ce test, dont les résultats touchaient des intérêts très précis, a naturellement provoqué des réactions négatives. Une entreprise a prétendu que trois produits considérés comme différents par la FPC avaient en réalité la même composition chimique, mais que seuls les emballages variaient. Une nouvelle analyse a cependant montré que les parfums étaient différents, que les têtes des pulvérisateurs n'étaient pas les mêmes et que le contrôle de la production pouvait laisser à désirer. On a également critiqué les méthodes d'analyse. Ces critiques se sont révélées sans fondement.

D'autres objections étaient dues à une connaissance insuffisante des faits. Quoi qu'il en soit, la FPC n'a pas jugé utile de modifier les résultats qu'elle a publiés. Un communiqué de presse, ainsi que divers échanges de vues, ont remis les choses au point. L'entreprise